

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 233 rapportant l'arrêté n. 205 du 4 Mars 1943 plaçant Mlle JOURNET en résidence fixe à Ali-Sabieh.

n° 233

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
15 mars 1943

Numéro JO
n° 6 du 15/03/1943

Date du numéro
15 mars 1943

VISAS

Le Gouverneur de la Côte Française des Somalis et Dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendu applicable à la Colonie par Décret du 18 Juin 1884

Vu l'ordonnance n. 16 du 24 Septembre 1941 portant organisation nouvelle des pouvoirs publics de la France Libre

Vu l'arrêté 205 du 4 Mars 1943 plaçant en résidence fixe à Ali-Sabieh Mlle JOURNET ;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

—Est rapporté l'arrêté n. 205 du 4 Mars 1943 plaçant Mlle JO RNET en résidence fixe à Ali-Sabich. Art. 2.—Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

BAYARDELLE.